



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AJACCIO

Le lundi 13 mars 2017 à 18h00 heures, le conseil municipal de la Ville d'AJACCIO, légalement convoqué le 7 mars 2017 conformément à l'article L2121-17 du code général des collectivités territoriales, s'est réuni en séance publique à l'Hôtel de Ville sous la présidence de M. le Maire, Laurent MARCANGELI.

### Etaients présents :

M. SBRAGGIA, Mme RUGGERI-ZANETTACCI, M. VANNUCCI, Mme GUERRINI, M. PUGLIESI, Mme OTTAVY-SARROLA, M. BILLARD, Mme OTTAVY, M. VOGLIMACCI, Mme COSTA-NIVAGGIOLI, M. BALZANO, M. ARESU, Mme CORTICCHIATO, Adjointes au Maire.

Mme FLAMENCOURT, M. PAOLINI, M. CAU, Mme BERNARD, M. FILONI, M. CASTELLANA, Mme SICHU, Mme NADAL, M. LUCCIONI, Mme SANNA, M. KERVELLA, M. FERRARA, Mme FALCHI, Mme SANTONI-BRUNELLI, M. BACCI, Mme FELICIAGGI, M. HABANI, M. MONDOLONI, Mme VILLANOVA, Mme MASSEI, M. LUCIANI, M. CIABRINI, M. BASTELICA, Conseillers municipaux.

### Avaients donné pouvoir de voter respectivement en leur nom :

Mme BIANCAMARIA à M. le maire ; Mme JEANNE à M. PUGLIESI ; Mme ZUCCARELLI à Mme RUGGERI-ZANETTACCI ; M. DELIPERI à Mme FLAMENCOURT.

### Etaients absents :

M. CHAREYRE, Mme GRIMALDI D'ESDRA, M. LEONETTI, Mme RICHAUD, Mme GUIDICELLI, Mme SIMONPIETRI, M. FALZOI, Mme GIACOMETTI, Conseillers municipaux.

Nombre de membres composant l'Assemblée :	49
Nombre de membres en exercice :	49
Nombre de membres présents :	37
Quorum :	25

Le quorum étant atteint, Mme MASSEI est désignée en qualité de secrétaire de séance.

---

Séance du lundi 13 mars 2017

Délibération N°2017/49

**Acquisition d'une œuvre de Joseph Chabord *Pasquale Paoli*  
par le Palais Fesch –musée des Beaux-arts**

## Monsieur le Maire expose à l'assemblée :

Le Conseil municipal a approuvé par délibération n°2017/04 le programme culturel du Palais Fesch-musée des Beaux-Arts.

Dans le cadre de l'enrichissement des collections publiques, recommandé par l'article 2 de la loi du 4 janvier 2002 relative à l'appellation Musées de France, liées à la Corse et à l'histoire napoléonienne en particulier, la Ville d'Ajaccio souhaiterait acquérir un tableau de Joseph Chabord « *Portrait de Pasquale Paoli* » conservé dans une collection particulière.

### Joseph Chabord, portrait de *Pascal Paoli*

L'œuvre est d'autant plus importante pour notre histoire qu'elle relie les trois personnages insulaires ayant une dimension internationale. En effet, elle représente Pasquale Paoli, idole de jeunesse de Napoléon et a été la propriété de Charles-André Pozzo di Borgo ; toute la grandeur de la Corse est donc dans ce tableau. Le lien avec Ajaccio est également important puisque le tableau était conservé dans la galerie des hommes illustres du château de la Punta avant d'être mis à l'abri, suite à l'incendie de 1978, au Palais Fesch et de rejoindre une collection particulière quelques années plus tard.

Cette acquisition bénéficiera d'un transport spécialisé en sus de son coût entre Paris et le Palais Fesch-musée des Beaux-Arts en attendant sa présentation au public.

Le plan de financement de cette opération pourrait être le suivant :

INVESTISSEMENT ACQUISITION D'ŒUVRE				
Axes	Contenu indicatif des axes	Coût de l'axe	FRAM	VILLE
1 IA Acquisition d'œuvres	Acquisition J. CHABORD, <i>Portrait de Pascal Paoli</i>	32 000 €	16 000,00 €	16 000,00 €
TOTAL INVESTISSEMENT ACQUISITION D'ŒUVRES		32 000 €		

### IL EST DEMANDE AU CONSEIL MUNICIPAL

D'approuver l'acquisition par le Palais Fesch de l'œuvre présentée ci-dessus

D'autoriser Monsieur le maire à signer tous les documents relatifs aux différentes acquisitions ;

D'autoriser Monsieur le maire à solliciter des subventions auprès de la Collectivité Territoriale de Corse au titre du FRAM.

De dire que les crédits nécessaires seront portés à l'inscription du BP 2017 en investissement, fonction 322 chapitre 21 article 2316, et en recettes au chapitre 74 article 74.12.

### LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL VOUDRONT BIEN EN DELIBERER

#### LE CONSEIL MUNICIPAL

Oùï l'exposé de Mme Simone GUERRINI, adjointe déléguée,  
et après avoir délibéré

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.2121-29 ;

Vu l'avis favorable de la commission municipale compétente en date du 10 mars 2017 ;

**APPROUVE**

**A l'unanimité de ses membres présents ou représentés**

l'acquisition par le Palais Fesch de l'œuvre présentée ci-dessus

**AUTORISE Monsieur le maire**

à signer tous les documents relatifs aux différentes acquisitions  
à solliciter des subventions auprès de la Collectivité Territoriale de Corse au titre du FRAM, d'après le plan de financement précisé ci-après :

INVESTISSEMENT ACQUISITION D'ŒUVRE				
Axes	Contenu indicatif des axes	Coût de l'axe	FRAM	VILLE
1 IA Acquisition d'œuvres	Acquisition J. CHABORD, <i>Portrait de Pascal Paoli</i>	32 000 €	16 000,00 €	16 000,00 €
<b>TOTAL INVESTISSEMENT ACQUISITION D'ŒUVRES</b>		<b>32 000 €</b>		

**DIT**

que les crédits nécessaires seront proposés à l'inscription du BP 2017 en investissement, fonction 322 chapitre 21 article 2316, et en recettes au chapitre 74 article 74.12.

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la commune et d'un affichage en Mairie.

**FAIT ET DELIBERE A AJACCIO, les jour, mois et an que dessus.**  
**(Suivent les signatures)**



POUR EXTRAIT CONFORME

LE DEPUTE-MAIRE

Laurent MARCANGELI

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-212000046-20170313-2017\_49-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 17/03/2017  
Publication : 17/03/2017

Pour l'"autorité Compétente"  
par délégation

